



Oser se réinventer!

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

En vertu de l'article 148.0.1 du Code municipal

Est par la présente, donné par le soussigné Daniel Le Pape, directeur général / secrétaire-trésorier de la municipalité de Weedon, que lors d'une séance ordinaire tenue le 3 décembre 2018 à 19h30 à la salle du conseil municipal au 520, 2^e Avenue à Weedon, il a été décidé que les dates des séances ordinaires pour l'année 2019 seraient les suivantes :

2019			
Mois	Jour	Mois	Jour
Janvier	14	Juillet	02
Février	04	Août	05
Mars	04	Septembre	03
Avril	01	Octobre	07
Mai	06	Novembre	04
Juin	03	Décembre	02

Municipalité de Weedon

Les séances régulières sont tenues à la salle du conseil municipal situé au 520, 2^e Avenue à Weedon et elles débutent à 19h30.

Donné à Weedon, ce 4^e jour du mois décembre 2018.

DANIEL LE PAPE, M.ATDR, URB., MBA
Directeur général / secrétaire-trésorier